

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 JANVIER 2017

Réunion du Conseil Municipal du 19 janvier 2017 à 20h30 à la Mairie de Champrond-en-Perchet, sous la présidence de M. Daniel BOSSION, Maire.

Sont absents excusés : Mme GAIENIER et M. DORDOIGNE.

M. CHEVEE est désigné en qualité de secrétaire.

1. **Compte-rendu** – Lu et approuvé sans observation, le compte-rendu de la réunion du 17 novembre 2016 est soumis aux signatures.

2. **Demandes de subventions FDI - DETR**

Les services de l'ATD (Aide Technique Départementale) ont fait parvenir une estimation chiffrée à 8 909 euros HT pour les travaux de voirie à programmer sur l'année 2017, à savoir un renouvellement d'enduits chemin des Salles et la mise en place d'une canalisation d'eaux pluviales chemin de La Cour aux Guillers.

Le Conseil Municipal sollicite du Conseil Départemental une subvention de 30 % au titre du Fonds d'Investissement (FDI).

Conformément à l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Adap), les travaux de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la salle communale seront inscrits au BP 2017. Selon l'estimation de l'architecte, ceux-ci s'élèveraient à 26 364 euros HT.

Le Conseil Municipal sollicite du Conseil Départemental, une subvention de 30 % au titre du Fonds d'Investissement (FDI), et auprès de l'Etat une subvention de 20 % au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

Après consultation, plusieurs propositions ont été adressées pour l'aménagement d'une aire de jeux pour enfants aux abords de la salle communale.

Le Conseil Municipal sollicite du Conseil Départemental, une subvention de 50 % au titre du FDI, et auprès de l'Etat une subvention de 20 % au titre de la DETR pour une dépense maximum subventionnable de 10 800 euros HT.

3. **Groupement d'achat d'électricité**

Un groupement d'achat d'électricité et/ou de gaz naturel a été constitué par le Syndicat d'Energies d'Eure-et-Loir (SDE 28) et les syndicats d'énergies de l'Indre et de l'Indre-et-Loire. Cette initiative permet de décharger les communes des procédures de consultation, de massifier les besoins et de parvenir ainsi à un volume suffisamment important pour amener les fournisseurs à présenter leurs meilleures propositions.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de bénéficier de ce service, et d'adhérer ainsi à ce groupement d'achat pour une livraison d'électricité à partir du 1^{er} janvier 2018.

4. **Voyage scolaire de la classe des CM1 et CM2**

Une subvention de 200 €uros sera versée à la Coopérative Scolaire de l'école de Champrond-en-Perchet pour l'organisation d'un séjour sur le thème « découverte du milieu marin » de la classe des CM1/CM2 programmé au mois de juin 2017.

5. Bureaux de vote

En vue des élections Présidentielles et Législatives de l'année 2017, qui se dérouleront respectivement les 23 avril et 7 mai, puis les 11 et 18 juin, les bureaux de vote sont formés.

6. Informations et questions diverses

- Monsieur le Préfet d'Eure-et-Loir et la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers ont suivi l'avis du Conseil Municipal et ont donné un avis défavorable quant à la délivrance d'un certificat d'urbanisme opérationnel en vue de construire une maison d'habitation au lieudit Le Clos.
- Les vœux et remerciements adressés en mairie sont transmis au Conseil Municipal.
- Le remplacement de la chaudière de l'école maternelle est à prévoir pour cette année 2017. L'enlèvement de la citerne gaz, actuellement aérienne, pourrait être envisagé pour être remplacée par une cuve enterrée. Le 25/01, une société, mandatée par Finagaz, passera pour vérifier la faisabilité du projet.
- Un atelier « construction de maisonnettes d'oiseaux » est actuellement proposé aux enfants de CM1 CM2 dans le cadre des temps d'activités périscolaires. Le Conseil Municipal confirme les conditions d'inscription des enfants aux différents ateliers, notamment le nombre limité de participants, fixé en fonction du personnel encadrant et de la nature des activités proposées.
- Les travaux de renouvellement de la canalisation d'eau potable sur le secteur Nord de la commune sont terminés depuis le 02/12/2016.
- Si le Conseil Départemental maintient dans son programme le renouvellement de la couche de roulement de la RD922 en traverse de l'agglomération de Champrond-en-Perchet pour 2017, le marquage des emplacements pour autoriser le stationnement mi-chaussée mi-trottoir rue de Chartres sera réalisé à la suite.
- La rénovation de la toiture du restaurant scolaire reste à l'étude dans l'attente d'un avis du SDE 28 quant à la faisabilité et le coût d'installation de panneaux photovoltaïques.
- Durant cinq jours, l'agent en charge de la restauration scolaire sera en stage d'intégration. Pendant ce laps de temps, les repas seront fournis par la cuisine centrale de Nogent-le-Rotrou.
- A compter du 6 février, la permanence de Monsieur le Maire et de ses Adjoints, assurée le vendredi de 17h30 à 18h30, sera déplacée au mardi, à la même heure.
- La parution du n° 2 du bulletin municipal « Le Petit Champronnais » est prévue pour le mois de février.